



## Compte Rendu du Conseil Municipal - Séance du 22 janvier 2010

Le **22 janvier 2010 à 20 H** le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude HUNOLD.

<b>Nombre de conseillers</b>	
- en exercice :	<b>15</b>
- présents :	<b>13</b>
- votants :	<b>15</b>
- absents R :	<b>2</b>
- absents NR :	<b>0</b>

**Etaient présents :** MM. KIEFFER Jean-François – KURTESANIN Marc – ESCRIVA Michel – BARTHOLOME Philippe – BOUCHEZ Christophe – GIRAULT Patrick – GUIGON Patrice – MARTINEZ Jean-Claude – Mmes MARCHAND Bernadette – SARLIN Catherine – VOLKEN Evelyne – VONFELT Isabelle

Absents excusés ayant donné pouvoir : M BARTHOLOME Patrice pouvoir à M. BARTHOLOME Philippe – M. RICHARD Philippe pouvoir à M. KURTESANIN Marc

M. BOUCHEZ Christophe a été nommé secrétaire.

**OBJET :**  
Approbation du compte rendu de la séance du 17 décembre 2009

### **Délibération n° 1 – 2010**

Après avoir pris acte du compte rendu de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2009, le conseil municipal approuve à l'unanimité celui-ci.

### **Délibération n° 2 – 2010**

## **RAPPORT**

*présenté par M. Jean-Claude HUNOLD, Maire*

**OBJET :**  
Approbation des dispositions de l'aménagement de la forêt communale de Lachapelle sous Chaux

Le précédent aménagement arrivant à expiration, les services de l'Office National des forêts ont effectué les analyses (milieu naturel, analyses techniques et économiques) nécessaires sur la forêt de Lachapelle sous Chaux (160,51 ha) pour établir un nouveau plan de gestion.

Celui-ci a notamment pour objectifs de déterminer les plans d'actions (coupes et travaux) et un tableau de prévision des recettes et des dépenses présenté aux élus municipaux pour la période 2010 – 2029.

Une série unique caractérise la forêt communale au regard des enjeux de production, de protection des milieux et des paysages et de l'accueil du public: le traitement retenu est celui de la futaie régulière à groupe de régénération élargi comportant un groupe traité en futaie irrégulière de 48,55 ha et un groupe de vieillissement de 1,34 ha.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Par 15 voix pour,



- Approuve le document d'aménagement qui a été présenté par l'Office National des Forêts le vendredi 22 janvier 2010.

- Valide le programme de gestion proposé dans le cadre du document de révision de l'aménagement de la forêt communale de Lachapelle sous Chaux.

## Délibération n° 3 - 2010

### **RAPPORT**

*présenté par M. Jean-Claude HUNOLD, Maire*

Veillez prendre connaissance du programme d'actions préconisé 2010, en application de l'article R 143.10 du code forestier pour la gestion durable de notre patrimoine forestier.

Ce programme est conforme au document d'aménagement de notre forêt, aux engagements de l'ONF liés à la norme ISO 14001.

#### Travaux sylvicoles

- **Dégagement manuel de semis avec création de cloisonnement. 1,5 HA (parcelle 14)**
- Dépressage en plein, 0,5 HA (parcelle 13)
- Entretien des pistes et des routes, 4,00 KM (routes diverses)

#### Travaux de maintenance

- Mise en peinture de parcellaire/périmètre, 1,2 KM (parcelle 17)

#### Travaux d'infrastructure

- Réfection de piste, 0,3 KM (routes diverses)

#### Autres travaux

- ✓ Lotissement de bois d'affouage, 8 HE (parcelle 16)

**Coût total du programme annuel des travaux 2010: 5 400 € HT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Par 15 voix pour,

-Approuve le programme des travaux ONF 2010.

## Délibération n° 4 - 2010

### **RAPPORT**

**OBJET :**  
Approbation du  
programme de travaux  
ONF 2010

**OBJET**  
Attribution des



subventions communales  
pour la saison 2009/2010  
aux associations locales

*présenté par M. Michel ESCRIVA, Adjoint*

Après consultation des associations locales qui ont transmis comme nous le souhaitons leurs comptes de gestion, leurs comptes-rendus d'activités et leurs besoins, je vous propose de reconduire les mêmes montants de subvention que l'année 2008, soit:

- 260,00 € à l'association « Les Zébulons » (ex AIPE)
- 400,00 € à l'ACCA,
- 500,00 € au Tennis Club,
- 250,00 € au Club des Chaperottes.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 12 voix pour et 3 voix contre

-Approuve les montants de subventions proposés pour les associations locales pour les années 2009 et 2010.

Délibération n° 5 – 2010

## RAPPORT

*présenté par M. Michel ESCRIVA, Adjoint*

**OBJET**  
Demande de subvention  
de l'association pour  
l'Histoire et le Patrimoine  
sous Vosgien pour  
2009/2010

L'association pour **L'HISTOIRE et le PATRIMOINE SOUS VOSGIEN** avait demandé en 2009 une subvention.

La municipalité réunie le 30 mars 2009 s'était prononcée favorablement pour satisfaire cette demande à hauteur de 50 € mais la subvention n'a pas été versée à ce jour et l'association réitère sa demande.

Je vous rappelle que cette association oeuvre depuis 20 ans pour la mise en valeur et l'animation du patrimoine du nord du département, quelle édite une revue annuelle « La Vôge » et qu'en 2009, 11 communes ont soutenu son action.

Je vous demande d'accorder cette subvention à hauteur de 50 € pour 2010.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 13 voix pour et 2 voix contre,

-Approuve le montant de la subvention proposé pour l'association **L'HISTOIRE et le PATRIMOINE SOUS VOSGIEN** pour l'année 2010.

Le Secrétaire

Le Maire

Les Conseillers